

Luxembourg innove avec le paiement par montre/wearable

Quatre grandes banques luxembourgeoises (BGL BNP Paribas, Banque Internationale à Luxembourg, Banque Raiffeisen, Spuerkeess) innovent en rendant leurs cartes de crédit éligibles aux paiements par montre connectée / wearable. Avec ces cartes digitalisées, stockées de façon sécurisée dans les montres offrant cette fonction, inutile de prendre son portefeuille ni même son smartphone pour faire du sport ou se rendre à un concert : poches légères et tranquillité d'esprit assurées!



"Poches légères et tranquillité d'esprit assurées!"



Les clients possédant une carte de crédit auprès de l'une de ces quatre banques et un wearable Garmin ou Fitbit compatible^(*) peuvent désormais payer avec celui-ci chez tous les commerçants équipés de terminaux *contactless*, un geste simple quand on sait que la quasi-totalité des terminaux de paiement au Luxembourg sont déjà équipés de la fonction sans contact et que 40% des paiements par carte s'effectuent en mode sans contact. Bien entendu, ce nouveau mode de paiement fonctionne également à l'étranger sur les terminaux *contactless* acceptant les cartes de crédit Visa et Mastercard.

Le paiement par carte digitalisée : un nouveau mode de paiement rapide, simple et très sécurisé

Tout comme le paiement avec une carte physique en mode *contactless*, le paiement en mode sans contact avec une carte digitalisée dans une montre est à la fois très simple et sécurisé.

Si l'utilisateur porte sa montre au poignet et qu'il a déjà saisi le code de celle-ci plus tôt dans la journée, il n'a plus à ressaisir ce code au moment du paiement, ni à introduire le code de sa carte sur le terminal.

Le paiement est vraiment sécurisé car les données de la carte physique ne sont ni stockées, ni partagées lors de la transaction. Un numéro de carte et un code de transaction spécifiques à la montre sont en effet utilisés lors de l'opération. En outre, en cas de vol il est impossible de payer sans connaître le code pour déverrouiller la montre. Impossible également d'initier un paiement à l'insu de l'utilisateur car la fonction de paiement de la montre n'est activée que temporairement par le porteur au moment de la transaction et cette fonction redevient automatiquement inactive après un bref laps de temps.

Et toujours les avantages de votre carte physique

Enfin, tout ce que la carte bancaire physique offre aux clients, notamment les systèmes de prévention contre la fraude et, pour certains types de cartes de crédit, les couvertures d'assurance, est également garanti lors du paiement par montre avec la carte digitalisée correspondante sans frais additionnels.

Pour toute question, les clients des quatre banques concernées sont invités à contacter leur conseiller habituel ou le fabricant de leur wearable^(**).

Contact Presse:

Mme Gwenaëlle LECLAIR et Mr Xavier
LAURENT
Visalux S.C. et Europay Luxembourg S.C.
2-4 rue Edmond Reuter
L-5326 Contern
Tel: 206 006 51



(*) les montres et traceurs d'activités compatibles avec Fitbit Pay (consultez : <https://www.fitbit.com/fr/fitbit-pay>) et les montres compatibles avec Garmin Pay (consultez <https://explore.garmin.com/fr-FR/garmin-pay/>).

Offre susceptible d'être élargie à davantage de montres connectées.

(**) Contactez la [communauté Fitbit](#) pour plus d'informations sur les paiements sans contact, le système de paiement ou la configuration de [Fitbit Pay](#). Pour Garmin Pay rendez-vous sur <https://explore.garmin.com/fr-BE/garmin-pay/>.